

Communauté Une nouvelle station d'épuration à Gages en 2025

■ Le 26 février, les élus communautaires se sont réunis en conseil dans la salle de la gare.

Parmi les 21 points à l'ordre du jour figurait la modification d'implantation de la station d'épuration de Gages. Bernard Scheuer a souligné que la station d'épuration actuelle de la commune de Gages-Montrozier est obsolète et présente un risque de rupture, ce qui la rend dangereuse. En réponse à cela, la Com'Com a lancé un projet de construction d'une nouvelle station d'épuration.

Initialement, l'idée était de l'implanter sur un terrain appartenant à la société Colas. Cependant, des sondages ont révélé un surcoût de dépollution estimé à 800 000 € pour ce terrain. Face à ce coût, il a été proposé au conseil de valider l'achat d'un terrain de 8 041 m² pour un montant total de 200 000 €. Le terrain cédé par la société Colas pour la symbolique somme d'1 euro, sera conservé en réserve foncière par la Com'Com, sans décision sur son utilisation future pour le moment. L' élu a également informé les conseillers que les travaux de construction de la future station d'épuration débuteront en juin 2024 et devraient être terminés courant 2025.

Vente d'un bâtiment

Nicolas Bessière intervient dans le cadre de la vente du bâtiment administratif intercommunal de Bozouls au profit de la Sasu Vaysade Immo pour un montant de



Une session studieuse.

280 000 €. Ce bâtiment est constitué d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 2 étages. À l'origine, il était destiné à un usage de bureaux. À la suite de cette transaction, et conformément aux exigences du cahier des charges, le rez-de-chaussée sera aménagé en espace commercial, tandis que les 2 étages seront transformés en logements.

Rénovation du Conservatoire de musique d'Espalion

Bernard Boursinhac propose d'approuver le plan de financement prévisionnel pour le programme de mise aux normes et de travaux de rénovation énergétique du Conservatoire de musique d'Espalion. Le montant total HT de ce projet s'élève à 550 000 €. Cette proposition comprend un financement de 265 000 € de la part de l'État dans

le cadre d'une DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), 210 000 € du Conseil Régional, et 210 000 € du Conseil Départemental. Les 165 000 € restants seront autofinancés.

Prise en charge du surplus électrique

Élodie Gardes rappelle que le bâtiment du pôle enfance à Espalion rencontre des problèmes d'humidité, ce qui entraîne une surconsommation électrique. Cette surconsommation a conduit à des factures importantes pour le Centre social, en raison de l'augmentation des tarifs de l'électricité.

Il mentionne que lors des conseils de juin et décembre 2023, le conseil communautaire avait pris la décision de prendre en charge le surplus des factures d'électricité. Dans ce contexte, il propose, pour le mois de janvier 2024, de suivre la même démarche que celle

adoptée en 2023, c'est-à-dire de couvrir le surcoût engendré par la surconsommation électrique. Ce surcoût s'élève à une différence de 16 140,87 euros.

Accords financiers et tarifs 2024

Les élus ont voté pour l'octroi d'un fonds de concours de 10 000 € pour la rénovation des logements du pôle touristique « Aux Portes des Monts d'Aubrac » et pour le plan de financement de l'œuvre d'art refuge à Bessuéjols, totalisant 78 180 €, dont 16 180 € seront autofinancés.

De plus, ils ont approuvé les tarifs des prestations d'assainissement collectif et individuel pour 2024, applicables à partir du 1er mars. Enfin, une convention de partenariat avec le Département pour l'aménagement de la route départementale numéro 59 à Ceyrac a été validée.



LE NAYRAC. De nombreux joueurs au quine de l'APE

Le quine de l'Association des parents d'élèves de l'école a réuni de nombreux joueurs à l'Espace multiculturel. Les lots mis en jeu étaient variés et faisaient envie... mais il fallait attendre les bons numéros qui tardaient parfois, venaient et ravissaient les gagnants. Quant aux perdants, ils passaient un bon moment en famille ou entre amis et se disaient qu'ils auraient peut-être plus de chance une autre fois ! Les bénéfices de ce quine serviront à financer des activités pour les enfants, en particulier la classe de découverte qui aura lieu en juin à Andernos, dans le bassin d'Arcachon en Gironde.

Jean-Luc Fau : « L'artiste est le cultivateur de ses propres rêves »

■ Le peintre présente « Écoute la forêt » à la galerie Réplique à Rodez jusqu'au 30 mars. Le vernissage de cette exposition aura lieu samedi 2 mars, à 18 heures.

« J'ai commencé à faire de la peinture et du pastel dès l'âge de 14 ans. Je devais intégrer un lycée avec une option d'art plastique à Albi, mais cela n'a pu avoir lieu » commente Jean-Luc Fau. Natif du Nayrac dans le Nord-Aveyron, le jeune homme sera finalement étudiant en sociologie à la Fac de Toulouse, et continuera à peindre en autodidacte, tout en fréquentant dans le même temps des ateliers de peinture, avec un professeur des Beaux-Arts pour le dessin. Mais à l'âge de 26 ans, il s'oriente vers une formation culinaire.

Avec son épouse Emmanuelle, ils ouvrent, en 1989, un prestigieux restaurant à Rodez, au nom symbolique de *Goût et couleurs*, qui obtiendra une étoile au Guide Michelin en 2002. Néanmoins, ce brillant restaurateur poursuit parallèlement son propre cheminement d'artiste, car la passion de peindre est la plus forte.

Quelques lunes plus tard, en 2017, il abandonne la restauration pour se consacrer pleinement, selon ses goûts, à sa véritable passion artistique tout en couleur. Car depuis 1985, ses expositions se succèdent dans tout l'Aveyron, mais aussi hors département et seront bientôt suivies par des expositions collectives à Nice, à Montréal, à Ningbo (Chine).

Aussi, en ce premier trimestre de l'année 2024, Jean-Luc Fau présentera à la galerie Réplique (42, rue de l'Embergue) à Rodez, ses toutes dernières créations. Le catalogue, au titre éponyme, pour l'ensemble de ces œuvres exposées jusqu'au 30 mars, sera également proposé au public. Le vernissage de son exposition intitulée « Écoute la forêt » aura lieu samedi 2 mars, à partir de 18 heures.

Par ailleurs Jean-Luc Fau participera en cours d'année, à des ex-



Le vol des oiseaux sur certains de ses tableaux offre une atmosphère sereine et hospitalière.



positions collectives à La Cabane (Tayrac) et à la Galerie de la Cascade (Salles-la-Source).

Le fil-conducteur

Généralement la forêt est un espace sombre où la lumière y pénètre graduellement et partiellement. Inquiétante, parfois angoissante la frondaison est particulière. Mais elle est aussi synonyme de sérénité et d'enchantement où surgit quelquefois un monde peuplé de légendes. Alors elle nous invite à venir découvrir ses mystères. C'est ce que nous allons faire maintenant. Entrons dans cette forêt, précisément dans celle du peintre et imprégnons-nous de ces odeurs boisées, baignons-nous de sa lumière, narquons à sa découverte et, à l'instar d'elle, la nôtre aussi, au gré de nos en-

vies et au rythme de l'artiste. Commencée il y a un peu plus de deux ans, cette série autour de la thématique de l'arbre et de la forêt a pour vocation de « retrouver sur la toile l'ambiance et les sensations ressenties au cours de la cueillette des champignons » explique l'artiste. Des œuvres où se découvrent beaucoup de contrastes et de lumières où l'on passe d'un endroit sombre à un endroit très éclairé. Ces créations sont réalisées sur de grandes feuilles grises, collées sur un châssis bois ou directement sur toile.

Un papier spécial capable d'absorber un produit sans endommager le support que le peintre se sert pour créer un lavis verticaux. Ceci s'obtient en déplaçant le tableau dans tous les sens

afin d'organiser tantôt des aplats, tantôt des coulures, « comme on monte et descend les talus à la recherche du champignon espéré » souligne l'artiste. Une façon d'introduire pour cet infatigable explorateur une nouvelle matière dans la toile, afin de rendre visible toute la profondeur de la forêt, d'y restituer toute sa lumière et d'accentuer le mouvement dans cet espace assurément féérique. La peinture à huile ou à l'acrylique sera à plusieurs reprises réalisée sur chevalet. Une fois le tableau au sol et après projection de peintures sur la toile, l'ajout de résine s'effectuera à l'aide des raclettes et aura pour fonction de jouer sur l'éclairage et d'accentuer les contrastes tout en contribuant à noircir quelques éléments, notamment les arbres.

La part sensible

« L'artiste est le cultivateur de ses propres rêves – explique Jean-Luc Fau – Il laboure ses inspirations. Il sème les graines d'œuvres possibles. Il laisse le temps aux idées de pousser. Et il veille sans cesse sur l'apparition du bourgeon qui pointe. Des pousses qui paraissent. Des premières feuilles. Peindre, c'est la récolte de ces rêves... » La part sensible que l'artiste transmet varie selon les thématiques et se révèle en fonction de la plupart des expositions que le peintre assure.

« Généralement, c'est l'ambiance que j'essaie de transmettre. C'est toujours un moment de recherche et de mon ressenti. Chaque projet étant différent, c'est chaque fois une nouvelle histoire à raconter. Chaque tableau est une histoire déclinée pour certains de mes tableaux. Je travaille chaque exposition comme un projet unique... »

Pour cette série justement, Jean-Luc Fau aborde la création dans une dimension poético-philosophique : « Dans ma façon de procéder pour réaliser des tableaux il existe des correspondances, y

compris dans l'aspect physique lorsqu'on se rend dans un bois pour la cueillette. C'est cette espèce d'étourdissement qui s'empare du marcheur qui regarde autour de lui afin de repérer les coins à champignons. C'est une de ces activités qui... nous étourdit au point de perdre pied tout en continuant à avancer, une sorte d'ivresse des sens et d'épuisement physique, de perte de repères. La déclivité des sols conjuguée à l'obsession de la recherche visuelle nous met dans un état second, un étourdissement, un abandon de soi. » Ces œuvres de très grands formats seront présentées durant le mois de mars aux jours et heures d'ouverture de la galerie ruthénoise⁽¹⁾. Entre rêve et réalité, sur le chemin de la découverte, de la connaissance et de l'émerveillement, le visiteur, guidé par son inconscient, pourra laisser libre cours à son imagination. Une exposition à voir absolument.

ERIC GUILLOT

⁽¹⁾ Ouvert le vendredi de 15 heures à 18 h 30 et le samedi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 18 h 30.





LE NAYRAC. Rencontre des musiciens du Nayrac et d'Entraigues

Les musiques n'ont pas de frontières... Les musiciens du Nayrac ont accueilli le groupe Folkentrad d'Entraigues pour une journée de rencontre. Ils ont tous plaisir à jouer des musiques traditionnelles sur les marchés, à animer des bals, des fêtes locales et, bien sûr, partager leur passion. Au cours de la matinée, ils ont présenté leurs répertoires respectifs, ont mis en commun leurs connaissances, leurs interprétations avant de prendre un repas ensemble. L'après-midi, ils ont repris la musique et ont promis de se retrouver pour d'autres journées aussi riches en échanges et en convivialité tout en faisant perdurer les musiques traditionnelles dans les villages et au-delà.

Le Nayrac

Le club Sourires d'automne réunit ses adhérents et leurs amis



Le club Sourires d'automne avait réuni ses adhérents et leurs amis à l'Auberge Fleurie autour d'un repas choucroute. Ce plat hivernal, servi copieusement et précédé d'une délicieuse entrée et suivie d'un dessert gourmand a été très apprécié des participants. C'était aussi l'occasion d'annoncer le quine de l'association qui aura lieu le 10 mars prochain.

Plaisir de passer un moment convivial et gourmand.

Mais avant des après-midi jeux (un mardi sur deux) sont programmées où tous les amateurs sont attendus pour passer un bon moment. En même temps, si la météo est favorable, il est possible de partir en balade pour découvrir le village et ses alentours.

LE NAYRAC. De nombreux joueurs au quine du Sport quilles

L'espace multiculturel accueillait de nombreux joueurs pour le quine du Sport quilles. Les lots mis en jeu étaient nombreux et surtout attractifs : jambons, paniers garnis, volailles et le super quine avec un mètre cube de plaisirs gustatifs... De quoi nourrir une famille pendant plusieurs jours ! La chance a souri à Maxence, jeune joueur de quilles nayracois qui a emporté tous ces produits et qui s'est montré très fier d'avoir gagné ce lot aussi volumineux.

Tous les joueurs du club étaient présents pour animer cette soirée. La saison sportive va bientôt commencer et chacun espère réussir de bons scores sur les terrains.



Le Nayrac

Les enfants à l'Unité de vie pour des jeux



Depuis quelques semaines, les enfants de l'école se rendent à l'Unité de vie pour partager un après-midi de jeux.

Ainsi, les plus grands jouent aux cartes, à la belote notamment, aux jeux de société tandis que les plus petits aiment les puzzles, les mémoires... Chacun partage ses savoirs, ses envies et les discussions accompagnent ces moments de partage. Le jour de la chandeleur,

Des crêpes à l'heure du goûter.

l'après-midi s'est terminée par la dégustation de crêpes préparées par les employées de l'Unité de vie et petits et grands ont apprécié ce goûter. D'autres rencontres suivront et promettent des échanges entre ces générations qui ne se connaissent pas forcément mais qui peuvent apprendre des uns et des autres.

Tourisme La conciergerie a le vent en poupe sur l'Aubrac

■ Du Nayrac au Carladez, ce service se développe de plus en plus, preuve de l'attrait touristique du Nord-Aveyron.

Fondatrice des « Clés de Do » en juin dernier au Nayrac, Doriane Riani n'en revient pas du succès de son service de conciergerie. « Il y a un sacré marché avec beaucoup de Parisiens mais aussi des locaux », lance-t-elle. Conséquence de l'attrait touristique du Nord-Aveyron, le nom Aubrac fait plus que jamais rêver, conséquence aussi de l'importance et du nombre de résidences secondaires. Si cela peut être un frein pour l'accueil de nouveaux arrivants sur le plan démographique et donc économique, c'est aussi un atout non négligeable, les propriétaires mettant à la location ces mêmes résidences secondaires et autres biens immobiliers.

« Face à l'inflation, le marché s'ouvre à la location »

Doriane Riani propose ainsi plusieurs formules : la gestion complète avec la prise en charge des réservations, des encaissements, des renseignements, des échanges avec les clients et offices de tourisme, etc. et les formules Commercial et Commercial Plus où le propriétaire se charge de l'accueil. Et la gestion complète fait déjà le plein cette année. « Il y a un sacré boum. Face à l'inflation, le marché s'ouvre à la location. Je ne m'attendais pas à voir d'aussi belles maisons mais je ne veux pas m'éparpiller pour bien faire les choses. Je veux me démarquer par la qualité, jouer la proximité en me rendant sur le terrain, je me suis limitée à un rayon de 30 km. » Le service de conciergerie,

clé en main pour le propriétaire, bénéficie aussi de l'évolution du mode de consommation. « Le marché de l'hôtellerie a changé, encore plus depuis le Covid-19. On regarde d'abord un appartement, du Airbnb. Tout le monde veut se mettre en location. Je sais là pour conseiller, notamment sur le bien-fondé d'une location pour certains », poursuit Doriane Riani qui s'appuie sur une expérience de près d'une décennie à l'hôtellerie du Bowling du Rouergue.

Une offre locale et familiale

Devant une telle demande, elle propose une nouvelle activité, « un petit Booking du Nord-Aveyron, plus familial, plus local » avec la création du site internet passe-aveyronnaise.com, une proximité qui ne peut que rassurer les propriétaires. La clientèle vient de toute la France, les étrangers sont attirés par des biens atypiques comme, par exemple, une maison avec du cachet rétro et une belle vue. « J'ai remarqué que chaque bien s'adresse à une cible tels que le chalet pour les amoureux, la villa des étrangers, la maison pour les familles... » À cela s'ajoute un autre paramètre, l'âge et le vieillissement des propriétaires. « Ce sont beaucoup de personnes âgées qui sont dépassées par le numérique, cela les arrange que je prenne en charge la gestion, notamment sur le plan des réservations. »

De quoi donner des ailes à Méline Loutil et Alexandre Pauleau (notre photo ci-contre) qui viennent de créer MA Conciergerie du Barrez. Un métier qu'exerçait Méline à La Rochelle. Locations de logement et services à domicile n'ont aucun secret pour elle. Le besoin de changer d'air, et après un coup de cœur pour l'Aveyron, les voici installés du côté de Valon



Doriane Riani alias « Les Clés de Do ». De même, Alexandre et Méline se lancent dans la conciergerie en Carladez.

à Lacroix-Barrez où ils ont tenu une épicerie l'été dernier. « J'ai toujours fait trois métiers en même temps et je veux conserver ce fonctionnement », résume pleine d'énergie Méline. Une façon de combattre la routine et de

créer du lien. Car elle est aussi praticienne en énergétique chinoise et zoothérapeute. La conciergerie est une corde supplémentaire à son arc pour répondre aux besoins. À commencer par le château de Taussac où les propriétaires Alain et Cathy Cézac ont fait appel à eux. « Nous avons besoin de coups de main pour l'organisation des mariages, les réservations à l'hôtel et l'entretien du jardin. Quand nous

les avons rencontrés, ils proposaient un service différent de la conciergerie classique avec une réelle volonté de s'impliquer », confie Alain Cézac. Soirées à thème et repas avec plancha seront ainsi proposés par la conciergerie du Barrez.

Tisser du lien

En effet, c'est le lien social qui anime Méline et Alexandre. « On

éprouve le besoin de retrouver la nature, d'apprendre ce qui a été perdu. C'est pour cette raison que nous nous sommes installée en Aveyron. Couper du bois, faire un potager, vivre en autonomie. » Et partager avec autrui. Comme c'est le cas dans leur hameau qui compte trois habitants hors saison. S'entraider aussi. La conciergerie devient alors une chaîne d'union.

OLIVIER COURTEL

Le Nayrac

Un beau moment musical avec le Conservatoire départemental



Le Conservatoire de l'Aveyron musique et théâtre, avec le soutien de la communauté de communes Comtal lot et Truyère et de la mairie du Nayrac a présenté son concert « Promenons-nous dans les bois ». Il s'agissait bien d'instruments de la famille des bois (hautbois, clarinette, basson, cor, flûte, saxophone) qui ont été présentés par leurs interprètes avec des détails sur leurs origines, leurs évolutions et la façon de les faire jouer... Ensuite, place au concert avec trois œuvres : « Suite d'après Corrette » de Mil-

Interprétation de « Pierre et le loup ».

haud, « Printemps » et « Pierre et le loup » de Prokofief.

Pour cette dernière interprétation, l'histoire était contée avec talent par l'une des musiciennes et enchantait le public. À la fin de la séance, les spectateurs (en particulier les enfants) étaient invités par les musiciens à venir voir de près les instruments et à poser des questions. D'autres concerts avec d'autres instruments suivront à Entraygues, Espalion dans les mois qui viennent...

Agriculture S. Mazars : « Parfois, nous ne sommes pas allés assez loin... »

■ Le député de la première circonscription, Stéphane Mazars, est revenu sur la crise agricole qui a secoué le pays et qui couve toujours.

La colère des agriculteurs s'est quelque peu apaisée. Pourtant, celle-ci couve depuis de longs mois, voire des années. Sur le terrain, avez-vous senti cette exaspération monter ? Et n'était-il pas possible d'y répondre avant qu'elle n'éclate ?

Effectivement, nous pouvions sentir venir cette crise, avec ma suppléante Pauline Cestrières qui est aussi agricultrice, lors des différentes rencontres que j'ai pu avoir tout au long de mon mandat. Il s'agissait d'un mécontentement lié aux tracasseries administratives, à la pression des contrôles, aux inquiétudes concernant le prix de revient des produits de la ferme, l'inquiétude liée à la concurrence déloyale de certains pays, etc. Et cela a fini par devenir insupportable.

Tous ces sujets, depuis 2017 date à laquelle j'ai été élu, je les entends sur le terrain. Tous les sujets, nous les avons identifiés. Mais sur certains points, nous ne sommes pas allés assez loin pour donner une véritable visibilité à nos agriculteurs. Le compte n'y était pas.

Justement, pensez-vous que les réponses apportées par Gabriel Attal à cette crise sont suffisantes ?

Le Premier ministre a apporté un certain nombre d'engagements.



Le député Stéphane Mazars.

Et avec des réponses concrètes. Il reste à parler plus aux éleveurs qui sont peut-être ceux qui subissent, en ce moment, le plus les crises. Il faut également s'engager sur un calendrier.

Quand nous avons rencontré les différents syndicats, FDSEA et JA, cela a fait partie des demandes. Nous devons mettre à profit ce temps jusqu'au Salon de l'agriculture pour poser les choses et éta-

blir des diagnostics. Ce premier temps va d'abord se faire au niveau local avec des rencontres organisées, ces prochains jours, entre le préfet, les représentants de la profession. Au national, un travail est mené en parallèle. Il peut être traité par voie réglementaire.

La mise entre parenthèses de plusieurs normes liées à l'usage des phytosanitaires en inquiète certains. Est-ce un recul de la question écologique ?

Il ne faut surtout pas opposer agriculture et écologie. Surtout sur un territoire comme le nôtre. Ils sont totalement conscients des enjeux. Ils subissent, en première ligne, le changement climatique. Et ce sont eux aussi, par un usage inconsidéré de ces produits, qui mettraient leur vie en danger.

Nous pouvons leur faire confiance quant à leur capacité à appréhender ces sujets environnementaux, de diversité et de santé publique. Il faut aujourd'hui s'interroger sur

ce que nous mettons en application, aux contradictions, parfois avec des normes prises au niveau de l'Union européenne. Il faut arriver à co-construire dans un cadre apaisé, rationnel, scientifique, l'agroécologie de demain. Sur ce sujet on doit s'éloigner des postures militantes, des partis pris. Et nous devons respecter ce principe : pas d'interdiction sans solution. Si nous pouvons sortir de la dépendance à certains produits, tant mieux. Mais nous ne pouvons laisser les agriculteurs sans solution au risque de les mettre en grande difficulté.

En Aveyron, le conflit entre les producteurs de lait et Lactalis s'éternise. Les parlementaires ne peuvent-ils pas peser dans les discussions et faire avancer le dossier ?

Si dans le cadre des discussions entre Lactalis et nos agriculteurs, ces derniers estiment que la lettre et l'esprit de la loi Egalim ne sont pas respectés, ce sera à nous d'attirer l'attention des pouvoirs publics pour que des contrôles se fassent. Si l'industriel n'est pas capable de prendre en compte ce coût de revient, la contractualisation n'est pas faite comme la loi l'impose. Il faut donc contrôler et le cas échéant sanctionner.

En pleine crise agricole, la hausse de 300 euros de l'enveloppe des frais de mandat des députés a suscité la polémique. Le moment était-il bien choisi ?
Non, le moment était très mal choisi. On s'en serait bien passé.

Train de nuit Rodez-Paris : « Une situation devenue insupportable »

« J'attends la nomination du nouveau ministre des Transports pour aller poser le sujet sur la table. Cela devient insupportable. À l'heure où il faut décarboner nos mobilités, relancer le ferroviaire et le train de nuit, il n'est pas acceptable que le service de cette ligne se dégrade autant. Hors grève, entre le mois de juillet et mi-janvier, plus d'une soixantaine de départs ont été annulés. Nous devons mettre le paquet pour conserver la bonne qualité de cette ligne. »

La plupart des députés ont découvert cette décision sur les réseaux sociaux ou par la presse. Il s'agit d'une décision émanant des questeurs, trois députés qui gèrent les questions administratives et financières de l'Assemblée. Le bureau de l'assemblée nationale a ensuite validé ; il n'y a pas eu de vote des députés et nous avons été mis devant le fait accompli. Nous avons tous regretté cette décision prise au plus mauvais moment.

Même s'il ne s'agit pas d'une augmentation de notre rémunération mais de l'avance faite chaque mois pour couvrir nos frais professionnels, liés à la permanence, aux déplacements, etc.

PROPOS RECUEILLIS PAR PH.H.



LE NAYRAC. Le quartier du Couderc a changé de visage

Le quartier du Couderc a changé de visage à la suite de l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécoms) et de la réfection de l'éclairage public. Si les travaux ont généré quelques perturbations avec les tranchées, tout a été mis en œuvre pour le respect des usagers et des riverains. Les câbles aériens ont été déposés par la suite.

Le plus délicat des chantiers a consisté à enlever les poteaux, quelquefois très proches des habitations, mais tout a été fait avec soin et aucun problème n'est apparu.

Les luminaires led, plus esthétiques et surtout plus économiques, ont remplacé les anciens et éclairent les rues dès la tombée de la nuit jusqu'à 23 h et à partir de 6 h le matin. Le coût total de l'opération est de 66 358,95 € HT allégé par les subventions du Sieda pour 5 600 € et de la Région pour 11 858 €.

Intercommunalité **Bientôt le bout du tunnel pour le pôle enfance**

■ *Lundi, le conseil communautaire s'est réuni dans la salle de la gare.*

Au cours de la séance du conseil communautaire, il a été annoncé que les prochaines réunions se tiendront dans la nouvelle salle rénovée au siège de la communauté de communes.

Avant le début de la séance du conseil, le président Jean-Louis Grimal et la directrice générale des services du Syndicat mixte pour la modernisation numérique et l'ingénierie informatique des collectivités et établissements publics adhérents (Smica), Céline Couderc, ont exposé les initiatives du Smica.

Ce syndicat, en tant que structure « coopérative », coordonne des ressources pour des appels d'offres avantageux, offrant aux collectivités un accompagnement, des conseils, et un support technique dans l'utilisation des solutions informatiques.

Points forts de la séance

Au cours de la séance, plusieurs points ont été abordés par les élus. Un règlement sur la mise à disposition de la balayeuse a été présenté, avec un coût forfaitaire de 450 € par jour ou 225 € pour une demi-journée, impliquant la participation initiale de 16 communes à la mutualisation, tout en restant ouvert à d'autres communes. Par ailleurs, les élus ont approuvé la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de



Lors de l'intervention de Jean-Louis Grimal.

harcèlement et d'agissements sexistes.

Le vote sur les tarifs de location des complexes sportifs intercommunaux pour 2024 a été abordé. Les associations intercommunales, les établissements scolaires et les comités départementaux bénéficieront de la gratuité, tandis que les associations extérieures paieront 100 € par jour et 50 € pour l'utilisation de la salle de convivialité. Les entreprises de la communauté de communes déboursent 100 € (et 50 € pour la salle de convivialité), tandis que celles hors communautaires paieront 200 € (et 100 € pour la salle de convivialité). Enfin, une caution de 1 500 € a été instaurée pour les associations hors Communauté de communes, ainsi que pour les entrepri-

ses et sociétés. De plus, un tarif préférentiel de 100 € par semaine a été accordé au « Centre Aux Portes des Monts d'Aubrac ».

Pôle enfance : tracas et espoirs

En clôture de la séance, lors des questions diverses, Nicolas Bessière a abordé la procédure en cours concernant le Pôle enfance.

Il a souligné que la communauté de communes avait obtenu l'accord pour lancer les travaux dès l'identification de la cause, même si le financement reste incertain. La procédure judiciaire est toujours en cours. Il a rappelé que la partie crèche avait été fermée en 2019 par la protection maternelle et infantile (PMI) en raison d'insalubrité. La partie centre de loisirs, occupée par le centre social, a des problèmes, notamment de chauffage en raison de l'humidité, nécessitant des avenants

fréquents. Il a souligné qu'ils ne pouvaient pas changer le chauffage tant que la procédure n'était pas aboutie. La cause des problèmes a été identifiée. Elle résulte d'une mal-façon du sol, des bâches et des joints d'étanchéité. Nicolas Bessière a regretté l'absence de la mise en place de la procédure décennale qui aurait pu prévenir cette situation. Les travaux ont partiellement commencé mais ont été interrompus en raison d'intempéries.

Il a mentionné un coût de 340 000 € des travaux chiffrés par les experts judiciaires. Néanmoins, en raison de la vétusté, tous les coûts ne seront pas couverts. Par ailleurs, une bataille est en cours concernant les charges liées au déménagement, à la rénovation et à l'électricité, notamment pour le pôle loisirs. Malgré ces défis, le président espère voir le dossier clos en 2024.

Vœux à la Communauté de communes

«Travailler pour et avec les communes»



Mercredi 25 janvier, les services de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère étaient réunis autour de leur président et des élus communautaires, en présence de nombreuses personnalités, pour la traditionnelle cérémonie des vœux avenue Marcel Lautard à Espalion.

La secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron Véronique Ortet, le député de la circonscription Stéphane Mazars, la conseillère départementale Magali Bessaou, représentant Arnaud Viala, les vice-présidents, les maires et de nombreux élus de la communauté de communes Comtal, Lot et Truyère, les représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des entreprises du territoire ainsi que plusieurs présidents et directeurs de syndicats, d'organismes ou d'associations, se sont retrouvés mercredi 25 janvier dans la toute nouvelle salle du conseil communautaire pour assister aux vœux de son président, Nicolas Bessière. Après avoir remercié les 21 maires, les vice-présidents et les conseillers communautaires de Comtal, Lot et Truyère pour leur soutien et leur état d'esprit positif, Nicolas Bessière rappelait que le budget principal annuel de la com'com s'élève à 18 millions d'euros, dont 7 sont reversés aux communes. Un record départemental en terme de soutien aux communes.

PRÈS DE 130.000 NUITÉS EN 2023

Passant en revue toutes les compétences exercées par la communauté de communes, le président entamait ensuite le bilan des réalisations effectuées en 2023.

Commençant par **la culture**, il signalait que les marqueurs forts de l'année écoulée resteront le déploiement du réseau de bibliothèques sur 14 communes, le lancement du projet d'œuvre d'art refuge sur Bessuéjols et l'opération Pais réalisée avec l'Institut occitan de l'Aveyron.

Au niveau du **tourisme**, Nicolas Bessière précisait que le territoire de la com'com avait accueilli près de 130.000 nuitées en 2023.

Pour renforcer l'offre touristique des travaux ont été réalisés sur le chemin de Saint-Jacques avec notamment la création à Espalion, et en partenariat avec la commune, d'un sentier sur la rive gauche du Lot. En 2024, dans chaque commune, 2 nouveaux itinéraires de randonnée devraient être ouverts. Quant à l'opération Trail d'aquí, elle a vu son offre s'étoffer sur tout le territoire intercommunal pour atteindre 500 km de circuits proposés aux adeptes de course à pied en nature.

URBANISME, SANTÉ, ÉCONOMIE, SOCIAL...

En matière d'**urbanisme et d'aménagement du territoire** le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration. Un sujet capital auquel seront associés tous les maires. Le président ne cachait pas que la réglementation à venir du ZAN (Zéro

artificialisation nette) préoccupait les élus et rajoutait de la complexité à la tâche.

Dans le domaine de la **santé**, ce sont six Maisons de santé qui fonctionnent désormais et la com'com procède régulièrement à des investissements comme l'installation de la climatisation dans celles de Villecomtal et d'Estaing en 2023.

Nicolas Bessière abordait ensuite **l'économie**. Une compétence incontournable qui fait de Comtal, Lot et Truyère la troisième force économique du département en soutenant l'offre d'emploi et la démographie, facteurs de vitalité du territoire.

Afin de répondre à une forte demande d'implantation d'entreprises dans les quatre principales zones artisanales de la com'com, des investissements élevés sont maintenus dans ce domaine. À Espalion, la requalification de la Bouysse est en cours et l'aménagement des Glèbes 2 va démarrer. À Bozouls, les travaux des Calsades 4 sont terminés et l'étude d'impact sur les Calsades 5 est lancée. La zone de Lioujas 4 est également en cours de préparation.

Sur le plan **social**, le président rappelait que la compétence se traduisait par des services et des infrastructures pour toutes les générations. Pour la petite enfance, les cinq crèches du territoire sont désormais gérées en régie directe. À Espalion, en bordure de la route de Saint-Pierre, le bâtiment qui accueillera la future crèche d'Espalion devrait se concrétiser avant l'été.

Au niveau de **l'assainissement**, l'année 2023 a vu s'achever des travaux importants à Ceyrac et à Sébrazac. La station d'épuration de Gages sera réalisée cette année et les études pour le remplacement de celle de Golinac ainsi que les projets de réhabilitations à Saint-Julien de Rodelle et à Aboul seront lancées.

Pour la compétence **voirie**, Nicolas Bessière rappelait qu'un peu plus d'1,2 million de travaux étaient réalisés chaque année sur les 930 km de routes intercommunales.

Après avoir annoncé certaines actions de mutualisation et l'offre d'accompagnement offerte aux communes pour l'élaboration de leurs projets, par la mise à disposition gratuite des services et des compétences de la com'com, Nicolas Bessière terminait son allocution en réaffirmant haut et fort que la mission fondamentale de Comtal, Lot et Truyère était d'innover pour et avec les communes du territoire, en leur apportant des réponses simples, concrètes et efficaces.